

## SOUTIEN MATERIEL ET LOGISTIQUE A DESTINATION DES ASSOCIATIONS DU PAYS DES ACHARDS

### 1 - Matériel mis gratuitement à disposition

La Communauté de Communes du Pays des Achards met gratuitement à disposition des communes du territoire, différents éléments pour le compte des manifestations de leurs associations :

- **Scène mobile** (voir fiche technique en annexe)
- **Podium** (16 modules de 1m/2m)
- **Barnums** (8 barnums « parapluie » 3m/3m)
- **Ganivelles** (39)
- **Panneaux de signalisation**
- **Bacs d'ordures ménagères et bacs d'emballages recyclables** (240L ou 340L)

### 2 - Procédures à respecter

#### 2.1 Procédure scène mobile

La demande de réservation se fait par votre mairie, qui se charge du transport, du montage et se porte garant de ce matériel.

Le planning de mises à disposition est élaboré selon les principes suivants :

SAISON 2024	SAISON 2025
<p><b><u>Délai de réservation :</u></b> 2 mois minimum avant la date d'utilisation</p> <p>(Réservation à anticiper un maximum au vu de la forte demande).</p>	<p>Ouverture des réservations le 1er juin 2024 et clôture le 15 juin 2024. Candidature co-signée par votre commune à envoyer <u>par mail</u>.</p> <p>Arbitrage de la commission fin juin 2024. En cas de doublon, les critères suivants seront étudiés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Type de manifestation</i></li><li>- <i>Jauge public estimée</i></li><li>- <i>Nombre de personnes sur scène</i></li><li>- <i>Etat de la scène lors du retour à la précédente mise à disposition</i></li></ul> <p>Réponse apportée par la communauté de communes aux associations le 15 juillet 2024</p>

#### 2.2 Procédure podium, barnums, ganivelles, panneaux de signalisation et bacs

La demande de réservation se fait par votre mairie, qui se charge du transport et se porte garant de ce matériel.

**Délai de réservation :** 1 mois minimum avant la date d'utilisation.

**Procédure de retrait et de retour :** ce matériel est à retirer et à retourner aux ateliers de la Communauté de Communes, sur rendez-vous.